



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Projet académique
« Réussite dans le parcours Bac/Pro - BTS »
« Groupement d'Intérêt Public de l'Académie
de Lyon, GIPAL porteur du projet »

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE
Numéro du projet AP1_234
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Réussite dans le parcours BacPro/BTS
Objectifs initiaux : - Assurer le maintien des élèves de baccalauréat professionnel jusqu'au terme de leur formation et favoriser leur réussite au diplôme préparé - Développer leur ambition de poursuite d'études en STS et les préparer à la transition vers le LEGT - Adapter l'accueil et l'accompagnement des étudiants en 1 ^{ère} STS provenant de baccalauréat professionnel afin d'assurer leur maintien et leur réussite dans ce parcours de formation de niveau III
Public(s) cible(s) : - Public B : élèves inscrits en baccalauréat professionnel dans une des 5 spécialités suivantes des filières tertiaire administratif et tertiaire commercial : secrétariat/comptabilité/services/commerce/vente - Public A : étudiants diplômés des 5 spécialités BacPro citées ci-dessus et inscrits en STS dans une des 5 spécialités suivantes : comptabilité et gestion des organisations/management des unités commerciales/ assistant de gestion PME-PMI/assistant manager/négociation et relation client
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : - Une mise en réseau d'établissements à minima 1 LP associé à 1 LEGT ; - Une concertation des équipes de chaque réseau d'établissements pour un diagnostic partagé des besoins des publics concernés afin de co construire des réponses adaptées et les accompagner dans leur parcours ; - Le développement et l'expérimentation d'une ingénierie pédagogique reposant sur un travail de concertation entre équipes de LP et LEGT pour co produire des outils communs, transférables au delà de l'expérimentation dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
Territoire(s) d'expérimentation : Les 3 départements de l'académie de Lyon (Rhône, Ain, Loire) avec 17 établissements engagés dont 8 LP et 9 LEGT organisés en 7 réseaux d'établissements.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La mise en réseau d'établissements a favorisé le travail de concertation entre les équipes de LP, de LEGT et les corps d'inspection en vue d'un diagnostic partagé sur les besoins des élèves et des étudiants facilitant la co construction d'actions communes et le développement d'une ingénierie pédagogique adaptée.
Partenaires techniques opérationnels : - Un comité de pilotage académique pour suivre, impulser et coordonner, formé de : responsables académiques, représentants des corps d'inspection IEN et IA-IPR, personnels de direction impliqués dans le projet, un représentant du GIPAL, l'organisme gestionnaire, représentants de ressources académiques telles que la Mission Ecole Entreprise, le CARDIE, la Mission Réussite Scolaire et le COPAS, l'organisme évaluateur. - Les équipes de LP et LEGT engagés dans le projet pour mettre en place la concertation, le repérage des publics cibles, pour co construire des actions et réaliser un travail de production pédagogique en lien avec les corps d'inspection IEN et IA-IPR.
Partenaires financiers (avec montants): Pas de co financement
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 1/09/10 – 31/12/11 et durée effective : 1/09/10 au 31/12/12
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : GIPAL (Groupement d'Intérêt Public de l'académie de Lyon)
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Le COPAS (Conseil en pratiques et en Analyses Sociales) est une société coopérative de conseil.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Introduction

Les filières Bac/Pro tertiaires administrative et commerciale accueillent des élèves qui n'ont pas toujours choisi ces formations en 1er voeu et n'ayant pas des résultats scolaires suffisants pour accéder à un niveau de formation plus valorisant. L'ancrage de leur projet de formation est donc fragile et les difficultés scolaires rencontrées en cours de formation peuvent les décourager. Le public de ces filières est constitué majoritairement d'un public de filles, de milieux sociaux défavorisés qui ont conscience que le baccalauréat professionnel ne constitue pas un niveau de formation suffisant pour leur assurer un avenir professionnel valorisant. Environ 1/3 des élèves interrompent leurs études avant l'obtention du baccalauréat professionnel et de plus, seulement 25 % accèdent au BTS bien que dans ces filières, ce diplôme constitue le niveau minimum requis pour l'accès à un emploi qualifié. Souvent, l'engagement dans « des petits boulots » prend le pas sur les activités scolaires, les résultats s'en ressentent et le maintien dans la formation est fragilisé.

Ce projet académique constitue donc un véritable enjeu et s'inscrit dans le cadre de :

- *La rénovation de la voie professionnelle* : « comment faire réussir les élèves »
- *La politique académique* : accompagner les élèves de la voie professionnelle dans une poursuite d'études
- *La mise en œuvre de passerelles qui favorisent la notion de parcours de formation* : éviter les ruptures. **Il faut donc intégrer la notion de temps**, donner aux élèves le goût et l'envie, les préparer à mieux réussir. Pour cela, les établissements s'appuient sur l'accompagnement personnalisé et les PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel).

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A .Objectifs de l'expérimentation

1. **Objectifs généraux** :

- Assurer le maintien des élèves de baccalauréat professionnel jusqu'au terme de leur formation et favoriser leur réussite au diplôme préparé
- Développer leur ambition de poursuite d'études en STS et les préparer à la transition vers le LEGT
- Adapter l'accueil et l'accompagnement des étudiants en 1^{ère} STS provenant de baccalauréat professionnel afin d'assurer leur maintien et leur réussite dans ce parcours de formation de niveau III

2. **Objectifs opérationnels** :

- S'appuyer sur des leviers d'action pour accompagner l'ambition des élèves et donc amener le plus possible d'élèves de LP en LEGT ;
- Soutenir la mise en œuvre d'actions mais surtout favoriser le travail d'expertise et d'ingénierie pédagogique entre les équipes de LP et de LEGT (Privilégier le temps de concertation, de construction d'outils innovants et transférables)
- Construire un projet d'action au niveau de chaque réseau d'établissements constitué.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé : (Effectif prévisionnel du projet initial)

- Public B : à minima 220 Elèves de baccalauréat professionnel :
 - o filière du tertiaire administratif : comptabilité et secrétariat
 - o filière du tertiaire commercial : commerce, services et vente (accueil, assistance, conseil) et vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)
- Public A : à minima 100 étudiants diplômés de ces spécialités qui accèdent aux 5 BTS suivants
 - o assistant de gestion PME-PMI
 - o assistant de manager
 - o comptabilité et gestion des organisations
 - o management des unités commerciales
 - o négociation et relation client

2. Bénéficiaires directs (Publics bénéficiaires des actions)

2.1. Statistiques descriptives (description synthétique)

Le public bénéficiaire des actions mises en œuvre dans le cadre de l'expérimentation représente un effectif total de 478 répartis de la façon suivante : 365 élèves (Public B) et 113 étudiants (Public A)

Pour la 1^{ère} année d'expérimentation : un effectif total de 167, soit 136 élèves (Public B) et 31 étudiants (Public A)

Pour la 2^{ème} année d'expérimentation : un effectif de 311, soit 229 élèves (Public B) et 82 étudiants (Public A)

Les 2 publics bénéficiaires étaient répartis dans les spécialités annoncées dans le projet initial

Commentaire :

Les objectifs quantitatifs ont été d'autant plus atteints que la période d'expérimentation a été décalée dans le temps : initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2011 elle s'est prolongée jusqu'au 30 juin 2012 dans les établissements engagés et a donc permis aux équipes de mettre en œuvre le plan d'actions sur 2 années scolaires (cf. Courrier du recteur de l'académie de Lyon en date du 26 novembre 2010 au Fonds d'expérimentation pour la Jeunesse pour la 1^{ère} demande de prolongation de la convention)

Cf. Tableau annexe 1 sur les publics

2.2. Analyse qualitative

Remarques :

- *Le nombre plus important d'étudiants bénéficiaires d'un accompagnement pendant la 2^{ème} année d'expérimentation (Voir chiffres ci-dessus) est en partie liée aux raisons suivantes :*

Pour le réseau d'établissements situé dans le département de l'Ain : la mise en œuvre de l'expérimentation a consisté à mobiliser les équipes pédagogiques sur l'accompagnement des élèves de Bac/Pro et sur le développement d'une ingénierie pédagogique à travers la création d'un ENT (Espace Numérique de Travail) par les équipes de LEGT;

Pour un autre réseau d'établissements situé dans le département du Rhône, le démarrage de l'expérimentation a nécessité du temps pour que les équipes pédagogiques du LP et LEGT se rencontrent et se mettent dans une démarche de projet collectif. Selon l'avis du chef d'établissement porteur, une fois que les acteurs du dispositif ont perçu les enjeux et les perspectives du projet d'expérimentation, leur implication en a été accrue.

- *L'organisation du repérage dans les réseaux d'établissements a pris appui sur différentes stratégies :*

En général, les LEGT ont fait une communication en direction de tous les étudiants de 1^{ère} STS issus des 5 spécialités de Bac/Pro, quelque soit le LP d'origine ;

Le plus souvent, les LP ont proposé le bénéfice de l'expérimentation à certains élèves qu'ils estimaient être capables de réussir en BTS (résultats scolaires, capacités transversales, assiduité ...) Un seul a fait le choix d'intégrer les élèves sur la base du volontariat et cette situation n'a concerné que 3 élèves ;

Certains LP ont d'abord sensibilisé l'ensemble des élèves de TBac/Pro des spécialités concernées sur l'intérêt d'une poursuite d'études, puis dans un deuxième temps, ont constitué le groupe d'élèves bénéficiaires des actions ;

Un LP a souhaité associer les familles lors de la communication sur l'expérimentation. En effet, le proviseur a insisté sur l'importance de les impliquer, « Il s'agit du projet de l'élève mais aussi celui de la famille, l'élève devra être soutenu dans son effort. Aussi, les parents doivent être mis au courant des exigences d'un parcours en STS pour ainsi accompagner le jeune ».

Quels enseignements ?

Pour les publics B :

Le repérage des élèves basé sur des critères de résultats, d'assiduité et de motivation pour pouvoir bénéficier de l'action a parfois suscité des réactions vives. Les élèves concernés ont parfois ressenti cette « non sélection » comme une non reconnaissance alors que pour eux, l'accès au Bac/Pro est une réussite personnelle

Parfois ces mêmes critères de repérage ont incité des élèves à envisager une perspective de poursuite d'études. En effet, par manque de confiance, par méconnaissance des exigences en BTS, des élèves pratiquent volontiers une auto censure qui les poussent à renoncer à un tel projet ;

→ **Une préconisation** issue de l'expérimentation : nécessité de sensibiliser les élèves dès la 1^{ère} Pro sur les exigences d'un engagement dans une poursuite d'études en BTS. Ce qui permet aux

équipes de travailler au plus tôt sur les représentations et les conditions de mise en œuvre d'un tel projet.

Pour les publics A :

Cibler les étudiants de 1^{ère} STS issus de Bac/Pro a eu le plus souvent un effet levier. En effet, la prise en compte de ce public par un accompagnement spécifique a permis d'éviter un découragement immédiat et de maintenir ces étudiants dans leur parcours de BTS. De plus la mise en évidence de points de force chez ces étudiants issus de Bac/Pro notamment en enseignement professionnel les valorise et n'a pas un impact stigmatisant.

3. Bénéficiaires indirects (Les professionnels)

3.1. Statistiques descriptives (description synthétique)

Les personnes concernées sont principalement des enseignants de LP et de LEGT. Sur la durée de l'expérimentation, plus de 100 personnes se sont impliquées dans l'expérimentation réparties comme suit :

Pour la 1^{ère} année d'expérimentation : 106 enseignants dont 53 de LP (29 d'enseignement général et 24 d'enseignement professionnel) et 53 de LEGT (28 d'enseignement général et 25 d'enseignement professionnel)

Pour la 2^{ème} année d'expérimentation : à quelques exceptions (liées à des mutations) ce sont les mêmes acteurs impliqués soit un effectif de 104 enseignants dont 58 de LP (34 d'enseignement général et 24 d'enseignement professionnel) 46 de LEGT (25 d'enseignement général et 21 d'enseignement professionnel)

A noter l'implication de conseillers d'orientation psychologue qui ont été associés à l'action de repérage et une documentaliste dans un LP dans une action d'accompagnement.

3.2. Analyse qualitative

Quels enseignements ?

La concertation effective entre les équipes de LP et de LEGT pour collaborer sur un objet commun a été un levier de réussite favorisant :

- une meilleure connaissance et reconnaissance entre enseignants de statuts différents (PLP, certifiés et agrégés) et de disciplines différentes ;
- un diagnostic partagé sur les besoins des élèves et des étudiants ;
- une meilleure connaissance de la problématique des élèves issus de Bac/Pro pour les enseignants de LEGT avec la mise en évidence de points de force et de faiblesse.

Cette collaboration entre équipes de LP et LEGT est une véritable plus value, elle a fait bouger des représentations à 2 niveaux :

- *entre des catégories d'enseignants peu habitués à travailler ensemble*
- *une petite évolution dans l'attention portée aux dossiers d'élèves issus de Bac/Pro lors des commissions d'affectation en STS, « Un nouveau regard plus ouvert » dira un chef d'établissement.*

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre Cf tableau sur les actions – Annexe 2

Ce tableau détaille très précisément les différents types d'actions menées au cours de ces 2 années d'expérimentation :

Le pilotage académique tant opérationnel que pédagogique avec un suivi du plan d'actions menées dans les établissements dans le respect du cahier des charges ;

Les actions mises en œuvre en direction des équipes et pilotées par les corps d'inspection ;

Les actions de repérage et d'accompagnement des bénéficiaires directs à savoir les élèves et les étudiants.

La place de l'évaluateur :

L'organisme évaluateur, le COPAS, a été associé à toutes les étapes de la mise en œuvre de l'expérimentation. Il a été invité régulièrement à tous les Comités de pilotage (Voir tableau partie Pilotage), aux réunions d'échanges pédagogiques organisées au niveau académique les 23 février 2011 et 25 janvier 2012 et animées par les corps d'inspection. Il a été destinataire de tous les courriers de cadrage académique. Le consultant s'est déplacé régulièrement dans les établissements pour rencontrer les personnels de direction, les enseignants et les publics concernés. Il a participé à la préparation du séminaire académique du 7 décembre 2012 et a apporté son point de vue d'évaluateur lors des 4 tables rondes.

B. Partenariats :

1. Partenaires opérationnels

Il n'y pas eu de partenariats institutionnels ou opérationnels dans la mise en œuvre du projet. L'opérationnalité du projet a été conduite avec les seules ressources du rectorat (CARDIE, MEE et la Mission Réussite scolaire) compte tenu d'un de ses enjeux : faire collaborer des catégories socio professionnelles peu habituées à travailler ensemble tant au niveau des établissements (Equipes de LP, de LEGT et personnels de direction) que des corps d'inspection (IA-IPR et IEN-ET/EG)

Commentaires :

Dans le projet initial, il était prévu la mise en place d'un partenariat avec les chambres consulaires et les branches professionnelles. Ce type de partenariat n'a pas été activé spécifiquement dans le cadre de l'expérimentation. Les établissements ont sollicité leur réseau habituel pour mettre en place des rencontres entre des élèves de Bac/Pro et des entreprises locales et d'anciens élèves devenus des professionnels.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	170 155,74 € soit 100% du financement demandé à la DJEPVA
Cofinancements extérieurs à la structure	
Autofinancement	Un mi temps ETP chargé de mission réussite scolaire SAIO

C. Pilotage de l'expérimentation

1. Les pilotes de l'expérimentation :

Le délégué académique aux enseignements technologiques (DAET) est pilote du projet au niveau académique en collaboration avec le chef de service académique d'information et d'orientation (CSAIO)

2. Le comité de pilotage académique :

- Le DAET et le CSAIO
- Des représentants des corps d'inspection IEN et IA-IPR
- Les représentants des établissements porteurs (4 LEGT et 3 LP)
- Des représentants du CARDIE, MEE (Mission Ecole Entreprise)
- Un représentant du GIPAL, porteur du projet
- Les chargés de mission réussite scolaire
- Le représentant de l'organisme évaluateur, le COPAS

4 réunions du comité de pilotage ont eu lieu au cours de ces 2 années d'expérimentation (cf tableau sur les actions – Annexe 2)

3. Les modalités de pilotage :

- Le pilotage pédagogique a été assuré par le DAET et 4 inspecteurs référents, en relation avec le CSAIO ;
- Le suivi pédagogique de chaque réseau d'établissements a été pris en charge par 2 inspecteurs référents IEN et IA-IPR ;
- Les 2 chargés de mission « Réussite Scolaire » ont participé à la coordination opérationnelle entre les 7 réseaux d'établissements ;
- Le pilotage local a été assuré par le chef d'établissement désigné porteur du réseau d'établissements prenant en charge la coordination de l'action menée par les établissements associés. Chaque chef d'établissement concerné devait s'assurer du bon déroulement de l'expérimentation dans son établissement et nommer un coordonnateur d'action parmi les membres de l'équipe pédagogique impliqués dans le projet ;

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté :

Ce projet d'expérimentation a constitué un levier favorisant :

1. Une concertation effective entre les équipes de LP et LEGT ;

2. Un diagnostic partagé :

Les équipes ont repéré chez les étudiants de 1ère STS issus de Bac/Pro des points forts (Réussite dans les disciplines professionnelles) et des points de fragilité (Capacité de travail personnel réduite, faiblesse dans la prise de notes et l'argumentation, manque d'esprit de synthèse et de culture générale)

3. La co construction d'actions adaptées aux besoins des élèves et des étudiants :

- L'immersion d'élèves de TBac/Pro en 1ère STS en enseignement général et professionnel a favorisé la prise de conscience des exigences de BTS chez les élèves mais a permis de les rassurer et de mesurer le chemin à parcourir en enseignement général et professionnel ;
- Le parrainage entre pairs élèves-étudiants et entre étudiants de T STS et de 1ère STS : cet accompagnement « au coude à coude » a été un levier de remobilisation, de reprise de confiance ;
- Un accompagnement en enseignement général et surtout en langues ;
- Une évolution dans les réponses apportées par les équipes : elles se sont tout d'abord attachées à renforcer le soutien disciplinaire puis progressivement elles ont pris conscience de la nécessité de développer des compétences transversales (Ex. travail sur l'autonomie, l'organisation du travail personnel, la gestion de la charge de travail..)
- Le tutorat mise en place en LEGT (Ex. un binôme d'enseignants tutore 3 à 4 étudiants)
- L'organisation de rencontres entre élèves de BacPro et d'anciens élèves de BacPro en poursuite d'études ou de professionnels issus de LP ont participé au développement de l'ambition chez ces élèves.

4. Le développement d'une production pédagogique :

- *Des outils de type livret* ont été élaborés (Livret de suivi de l'élève dans son parcours BacPro mais aussi dans la transition BacPro/BTS, livret d'accompagnement personnalisé pour le tutorat, livret de parrainage, livret de compétences) des fiches action sur l'accompagnement disciplinaire, l'aide méthodologique, les compétences transversales ;
- Création d'un espace numérique de travail au service de l'individualisation.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé :

cf Public cible cité en annexe 1

2. Actions menées dans le cadre du dispositif :

Des leviers de réussite au niveau des élèves et des étudiants

- Une meilleure connaissance par les élèves de leurs points de force et faiblesse les rassurent. Ils sont alors plus motivés et ils ont le sentiment de donner du sens à leurs études ;
- Les rencontres « entre pairs » élèves de Bac/Pro et étudiants pour une information sur les exigences du BTS est un levier de motivation et d'ambition ;

- Le tutorat assuré par un enseignant référent auprès d'étudiants issus de Bac/Pro permet à ces derniers de s'accrocher pour surmonter leurs difficultés, trouver des points d'appui pour garder la confiance et surmonter l'isolement ;
- L'accompagnement des élèves de Bac/Pro dans l'acquisition et le renforcement de compétences disciplinaires surtout en enseignement général liées à leurs points de faiblesse, de compétences transversales (Prise de notes, synthèse, argumentation, méthodologie organisationnelle notamment sur la gestion du temps de travail) facilitent leur accroche à la formation ;
- La dynamique de collaboration entre les équipes de LP et LEGT renforcent la valorisation des élèves dans leur cursus.

Les éléments facilitateurs au niveau des équipes

- La concertation effective et la volonté de mutualiser les compétences au sein des équipes pédagogiques d'un même établissement et entre équipes de LP et LEGT ont permis une production d'outils méthodologiques et d'un renforcement disciplinaire mieux adaptés aux besoins des élèves de Bac/Pro
- Le travail sur la problématique de l'hétérogénéité des classes a permis de créer un outil de type ENT (Espace numérique de travail) facilitant le développement de l'autonomie chez les étudiants issus de Bac/Pro. Il faut cependant noter que la création d'un tel outil prend du temps car elle impacte les pratiques des enseignants ;
- La stabilité des équipes tout au long de l'expérimentation.

Les freins

- La mise en place de la collaboration entre équipes pédagogiques de LP et LEGT prend du temps avant d'être effective ;
- Le positionnement d'actions d'accompagnement le mercredi après midi a provoqué le plus souvent un absentéisme chez des élèves habitués à investir des activités professionnelles ;
- L'absence d'implication des familles car non associées dès le démarrage du projet peut impacter leur niveau de compréhension des exigences du BTS.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Les acteurs incontournables d'un tel projet :

- les chefs d'établissements du réseau constitué pour la mise en place du projet
- les chefs de travaux
- les enseignants aussi bien d'enseignement général et professionnel. Toutes les disciplines doivent être représentées
- les corps d'inspection IEN et IA-IPR doivent accompagner les équipes dans la mise en œuvre de leur plan d'actions, identifier les priorités et orienter la production pédagogique
- Un coordonnateur d'action désigné dans chaque établissement facilite la réalisation du projet non seulement au niveau local mais aussi au niveau académique.

4. Impacts sur la structure :

- Une meilleure connaissance des élèves de Bac/Pro par les enseignants de LEGT
- Un rapprochement des enseignants de la filière tertiaire au sein d'un EPLE entre les enseignants de spécialité et ceux de l'enseignement général
- Les pratiques et les outils développés dans l'expérimentation vont nourrir l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves de Bac/Pro en LP
- L'expérimentation a apporté une culture de « coaching » en LEGT
- La valorisation de la filière : image d'excellence

Conclusion

Les enseignements de l'expérimentation :

- **Au niveau des élèves** : grâce à l'accompagnement dans leur projet, ils sont plus motivés et impliqués dans l'apprentissage, ils connaissent mieux leur points forts et leurs faiblesses et manifestent plus d'intérêt pour la formation dans laquelle ils sont engagés ;
- **Au niveau des enseignants** : La mise en place d'un travail de concertation entre les équipes de LP et de LEGT a fait bouger des représentations et favoriser un accueil plus adapté des élèves issus de Bac/Pro en 1^{ère} STS ;
- **L'implication des corps d'inspection** dans ce projet a permis aux équipes de s'interroger sur leurs pratiques pédagogiques, d'apporter des réponses à la problématique de l'hétérogénéité des classes, de réfléchir à la pertinence et la performance des actions qu'ils conduisent dans et hors la classe ;
- **Une approche globale et concertée** des besoins des élèves et des étudiants favorise le développement de prises en charge adaptées ;
- **Le travail entre pairs** : élèves/étudiants, enseignants de LP/LEGT, IEN/IA-IPR, personnels de direction LP/LEGT est un facteur de mobilisation et de réussite.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>